



BOBST GROUP SA

Prolongation de l'Offre Publique d'Echange de Bobst Group SA portant sur toutes les actions nominatives émises de CHF 30.- nominal chacune de Bobst SA et sur toutes les actions au porteur émises de CHF 60.- nominal chacune de Bobst SA.

Offre Publique d'Echange

Le 4 septembre 2001, Bobst Group a publié une offre publique d'échange (l'« Offre ») pour toutes les actions nominatives de CHF 30.- nominal chacune et pour toutes les actions au porteur de CHF 60.- nominal chacune de Bobst SA. Le rapport d'échange est de 20 actions nominatives de Bobst Group SA de CHF 1.- nominal chacune pour une action nominative de CHF 30.- nominal de Bobst SA, plus un paiement forfaitaire brut de CHF 95.- et de 40 actions nominatives de Bobst Group SA de CHF 1.- nominal chacune pour une action au porteur de CHF 60.- nominal de Bobst SA, plus un paiement forfaitaire de CHF 190.- brut.

Prolongation de la période d'Offre

Selon la Section A.7 de l'Offre, Bobst Group SA s'est réservé le droit de prolonger la période d'Offre à une ou plusieurs reprises.

Par les présentes, Bobst Group SA prolonge l'Offre **jusqu'au 12 octobre 2001**, à 16 :00 heures (heure suisse). Bobst Group SA se réserve le droit de prolonger à nouveau la période d'offre, une ou plusieurs fois. Une prolongation de la période d'offre au-delà de 40 jours de bourse ne peut intervenir qu'avec l'assentiment préalable de la Commission des OPA.

Délai supplémentaire d'acceptation

A l'expiration de la nouvelle période d'Offre, le cas échéant encore prolongée, et si la condition selon la Section A.9 de l'Offre mentionnée ci-dessus est remplie ou s'il a été renoncé à la condition susmentionnée, un délai supplémentaire d'acceptation de 10 jours de bourse sera prévu, vraisemblablement du 18 au 31 octobre 2001.

Paiement du prix offert

Sous réserve d'une éventuelle nouvelle prolongation de la période d'offre conformément à la Section A.7 de l'Offre, les actions Bobst SA seront échangées contre les actions Bobst Group SA et les sommes forfaitaires seront payées **le 12 novembre 2001** aux actionnaires ayant valablement présenté leurs titres à l'acceptation jusqu'à la fin du délai supplémentaire d'acceptation.

Renvoi au prospectus d'Offre

Pour le surplus, les termes et conditions de l'Offre peuvent être consultés dans le prospectus d'Offre qui peut être obtenu sans frais en allemand et français auprès de OZ Bankers AG, Churerstrasse 47, Postfach, 8808 Pfäffikon/SZ (Téléphone 01 215 63 00 ; Fax 01 215 63 90 ; E-mail : Thomas.Wenger@OZBankers.ch) ou sur le home page du groupe Bobst : <http://www.Bobstgroup.com>.

Sous réserve des indications qui précèdent, les termes et conditions de l'Offre tels que décrits dans le prospectus d'Offre restent inchangés.

Prilly, le 1^{er} octobre 2001

Banque mandatée :

OZ Bankers AG